Dernière actualisation : 25/04/2025

# FICHE FORMATION

## « Réaménager son lieu de vie dans une logique domiciliaire »

**Public :**

- Directeurs et cadres d'établissements médico-sociaux, structures sanitaires et sociales (EHPAD, MAS, FAM…)
- Managers et cadres de santé, cadres éducatifs, soignants, ARS
- Professionnels de l'accompagnement éducatif et médico-social
- Professionnels soignants
- Professionnels de l'entretien du cadre de vie
- Professionnels du cadre bâti (maîtrise d'ouvrage, gestionnaire de patrimoine, bailleurs, etc.)

**Prérequis** : aucun prérequis n'est nécessaire

**Dates et durée :**

24,5 heures réparties sur 5 modules :

- Module 01 : 3h
- Module 02 : 1h30
- Module 03 : 7h
- Module 04 : 7h
- Module 05 : 7h

Distanciel : 3 jours

Présentiel : 1 jour

**Lieu** : à distance et en présenciel

**Modalités** : intra-entreprise

**Délais d'accès** : 15 jours

**Objectifs** :

- Découvrir les enjeux liés aux établissements de demain et ouvrir son regard sur l'évolution du secteur du grand handicap.
- S'approprier les marqueurs de la logique domiciliaire, repenser les modalités d'habitat et d'accompagnement des personnes en situation de handicap et les mettre en pratique grâce à la mise en œuvre d'actions concrètes.
- S'approprier la méthode d'innovation du design centrée sur l'humain pour imaginer, concevoir et mettre en œuvre des environnements de vie désirables pour les personnes en situation de handicap.
- Identifier et mesurer l'impact des déficiences, sur la qualité de vie des résidents et déduire les adaptations spatiales, humaines et organisationnelles à mettre en œuvre pour accompagner au mieux les personnes en situation de handicap dans leur vie quotidienne.
- Découvrir et mettre en pratique des outils et postures d'innovateur : empathie, capacité à reformuler des problématiques, outils de créativité
- Analyser les besoins des usagers à partir de leur vécu et de leurs représentations et concevoir des solutions concrètes pour y répondre.
- Identifier des solutions d'aménagement des différents espaces d'un établissement pour faire face aux challenges identifiés dans les modules de formation précédents
- Analyser les arbitrages entre le point de vue usager (désirabilité) et les conditions de l'établissement (faisabilité)
- Mettre en place un plan d'actions pour réaménager un espace dans une logique domiciliaire et centrée utilisateur dans son établissement.
- Identifier les freins à la mise en œuvre d'un aménagement domiciliaire et repérer les leviers pour les dépasser.

**Moyens pédagogiques et techniques mises en œuvre** :

**Conditions matérielles en distanciel :** le client s'engage à donner l'accès à des ordinateurs individuels, pour les participants (sur site ou au domicile des participants si les conditions le permettent).

**Méthodes pédagogiques**
Une pédagogie interactive basée sur l'échange, les retours d'expérience entre participants, le partage de pratiques, les études de cas, et des mises en situation. Cette formation demandera un vrai temps d'investissement de la part des participants, entres les séances, qui devront mettre en pratique l'ensemble des notions vues à chaque séance sur leur établissement.

**Ressources pédagogiques**
Le kit pédagogique de déploiement de la transformation (livré dans votre structure) :

- Classeur de formation
- Grilles d'entretien avec les usagers
- Quizz Droits et Libertés
- Carnet de déploiement des idées
- Kit de mise en situation Vis ma Vie
- Template de communication pour les actions cadre permettant l'écriture en autonomie

**Livrables**

- Synthèse des ateliers sous forme de base de données thématisée
- Support pour chaque atelier, permettant l'écriture du projet d'établissement
- Procédure repas
- Procédure d'emménagement et guide du futur habitant écrite par le groupe de travail.

**Accès des personnes en situation de handicap**
Les formations sont ouvertes et accessibles aux personnes en situation de handicap. L'établissement s'assure de mettre à disposition des locaux répondant à cette exigence.
Les sessions en distancielles sont accessibles aux malentendants.

**Moyens d'encadrement**

**Florence MATHIEU**
Ingénieure spécialiste en innovation par les usages et en design thinking.
Spécialiste dans l'utilisation des outils du design pour la transformation des lieux de vies des personnes âgées
Fondatrice de la SAS AÏNA
*CV disponible sur demande*

**Fany CERESE**
Docteure en Architecture, Associée gérante de l'Atelier AA.
Spécialiste de la transformation domiciliaire et inclusive des établissements médico-sociaux et membre du Comité d'experts du laboratoire des Solutions de Demain de la CNSA.
*CV disponible sur demande*

**Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats**

- Suivi de l'exécution :
  Distanciel : connexion aux visio-conférences et visionnage des vidéos préenregistrées disponibles en ligne.
- Appréciation des résultats :
  - En amont de la formation : questionnaire de pré-formation.
  - Pendant la formation : évaluation formative continue durant la session en direct.
  - En fin de formation : questionnaire d'auto-évaluation des compétences acquises et questionnaire d'évaluation de la satisfaction.

Dans le cadre des formations à distance, le client s'assure que tous les participants puissent se connecter (matériel, accès, connexion). ATHOM propose au client d'organiser la classe virtuelle via sa plateforme. Si le

client souhaite utiliser une autre plateforme, il fournit à ATHOM les accès formateurs et le guide d'utilisation. Le formateur est disponible par téléphone, mail en amont ou aval de la formation ou via le pavé discussion pendant le déroulement de la formation pour l'assistance pédagogique et technique.

Dans le cadre PSH (personne en situation de handicap), le client informe le formateur sur les adaptations pédagogiques et matérielles à apporter à la formation, ATHOM prendra alors contact avec le client pour mettre en place les différentes modalités. ATHOM tient à la disposition du client une liste de structures / personnes ressources (réactualisée régulièrement) susceptibles d'aider à aménager les parcours.

Contact : Olivier de Robert, contact@athom-académie.com

**Sanction de la formation**
Un certificat de réalisation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation sera remise au(x) participant(s) à l'issue de la formation.

**Non réalisation de la prestation de formation**

En application de l'article L6354-1 du Code du travail, il est convenu entre les signataires de la présente convention, que faute de réalisation totale ou partielle de la prestation de formation, l'organisme prestataire doit rembourser au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait.

**Dédit ou abandon**

En cas de dédit par l'entreprise à moins de 30 jours francs avant le début de l'action mentionnée à l'article 1, ou d'abandon en cours de formation par un ou plusieurs stagiaires, l'organisme remboursera sur le coût total, les sommes qu'il n'aura pas réellement dépensées ou engagées pour la réalisation de ladite action.

**Différents éventuels**

Si une contestation ou un différend ne peuvent être réglés à l'amiable, le Tribunal de Bordeaux sera seul compétent pour régler le litige.

**Conditions générales de vente**

Nos conditions générales de vente sont téléchargeables ci-après :

Conditions générales de vente

Vous déclarez avoir pris connaissance et accepté les conditions générales de vente de ATHOM ci-dessus. La signature de la convention vaut donc acceptation de celles-ci.

**Programme détaillé**

**MODULE 01**

**Nom :** DECOUVRIR LES ENJEUX DU SECTEUR MEDICO SOCIAL

**Module :** D1-D-M-PH

**Durée :** 3 heures

**Prérequis :** Aucun

**Ressource pédagogique :**

- Support de présentation
- Support de synthèse des productions de la journée

**Exercice amont :** Aucun

**Exercice aval :** Aucun

**Objectifs :**

- Découvrir les enjeux liés aux établissements de demain et ouvrir son regard sur l'évolution du secteur du grand âge
- S'approprier les marqueurs de la logique domiciliaire, repenser les modalités d'habitat et d'accompagnement des personnes en situation de handicap et les mettre en pratique grâce à la mise en œuvre d'actions concrètes
- S'approprier la méthode d'innovation du design centrée sur l'humain pour imaginer, concevoir et mettre en œuvre des environnements de vie désirables pour les personnes en situation de handicap.

**Programme détaillé :**

Apports théoriques :

- La logique domiciliaire et les évolutions des établissements médico-sociaux, des besoins et aspirations des usagers.
- Les nouvelles modalités d'accompagnement pour construire l'établissement du futur
- La méthode et l'état d'esprit d'une culture d'innovation centrée sur les usagers (design thinking) via un apport théorique
- Des cas d'études et des exemples de transformation dans le secteur médico-social

Exercices pratiques et en intelligence collective :

- S'approprier la notion de chez soi et d'habiter.
- Analyser les enjeux liés au futur des établissements et ce qui pourrait les rendre désirables pour les usagers, attractifs pour les professionnels, déculpabilisant pour les familles.

**MODULE 02**

**Nom :** IDENTIFIER L'IMPACT DES DÉFICIENCES DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP SUR LEUR VIE QUOTIDIENNE

**Module :** D3.1-D-M-PH

**Durée :** 1 heure 30

**Prérequis :** Avoir suivi les modules précédents du parcours de formation

**Objectifs :** Identifier et mesurer l'impact des déficiences, sur la qualité de vie des résidents et déduire les adaptations spatiales, humaines et organisationnelles à mettre en œuvre pour accompagner au mieux les personnes âgées dans leur vie quotidienne.

**Ressource pédagogique :**

- Kit "vis ma vie" et un jeu de cartes
- Tutoriel vidéo de présentation du kit « Vis ma vie »
- Guide animation du kit Vis ma vie & Vis Mon Repas
- Vidéo présentation de l'atelier et des grandes typologies de déficiences

**Exercice amont :**

Une personne du groupe est référente de l'activité. Un échange est programmé, au préalable de la journée afin de préparer les activités réalisées en autonomie lors de la mise en situation.

9h00 -11h00 : *Mise en situation menée en autonomie*

- Mise en pratique : se mettre dans la peau d'une personne en situation de handicap et expérimenter différentes actions du quotidien (Ex : se déplacer, participer à des activités) afin d'identifier les problématiques rencontrées
- Apport théorique : les grandes typologies de déficiences

**Exercice aval :** Réaliser l'atelier "Vis ma vie" avec d'autres personnes de l'équipe (3 heures en autonomie)

**Programme détaillé :**

11h00-12h30 :

- Analyser la mise en situation

Identifier les adaptations organisationnelles, humaines et spatiales à mettre en œuvre pour mieux accompagner les personnes en situation de handicap.

**MODULE 03**

**Nom :** ANALYSER LES BESOINS ET ASPIRATIONS DES USAGERS

**Module :** D2.3-D-M-PH

**Durée :** 7 heures

**Prérequis :**

- Avoir suivi le module précédent du parcours de formation
- Avoir réalisé un entretien, selon la formation reçue dans le module précédent, avec un résident et avec un jeune sénior

**Objectifs :**

- Découvrir et mettre en pratique des outils et postures d'innovateur : empathie, capacité à reformuler des problématiques, outils de créativité
- Analyser les besoins des usagers à partir de leur vécu et de leurs représentations et concevoir des solutions concrètes pour y répondre.

**Ressource pédagogique :**

- Guide entretien ethnographique avec un résident et un jeune senior.
- Support de présentation
- Support auto-édité par les équipes avec leurs idées.

**Exercice amont :**

Réaliser un entretien avec un résident en établissement afin d'identifier les besoins, attentes et aspirations par rapport au futur des établissements (3 heures en autonomie).

**Exercice aval :**

Mettre en œuvre les actions imaginées au cours du module (3 heures en autonomie)

**Programme détaillé :**

9h00 -12h30

- Préparer, organiser et mener des entretiens ethnographiques avec des usagers afin de faire ressortir les besoins et envies liées à leur quotidien dans une logique domiciliaire : apport théorique sur les outils et les méthodes d'entretiens et de diagnostic
- Analyser des besoins exprimés ou latents des usagers et les reformuler sous forme de problématique
- Mise en pratique : réflexivité sur les entretiens. Temps d'échange et de discussion encadré.

14h00-17h30

- Définir les éléments essentiels pour créer un futur établissement désirable
- Imaginer des solutions pertinentes pour répondre aux besoins et attentes des usagers sur le futur d'un établissement
- Mise en pratique : Utilisation d'outils de créativité afin d'apporter des réponses innovantes à des besoins essentiels des usagers. Découvrir la notion de prototypage rapide en imaginant des solutions concrètes qui pourraient être testées aujourd'hui pour préparer la construction du futur établissement.

**MODULE 04**

**Nom :** IMAGINER ET PROTOTYPER L'AMÉNAGEMENT D'UN ESPACE

**Module :** P9-P-M-PA/PH

**Durée :** 7 heures

**Prérequis :** Avoir suivi les modules précédents du parcours de formation

**Objectif :**

- Identifier des solutions d'aménagement des différents espaces d'un établissement pour faire face aux challenges identifiés dans les modules de formation précédents
- Analyser les arbitrages entre le point de vue usager (désirabilité) et les conditions de l'établissement (faisabilité)

**Ressource pédagogique :**

- Malette sensorielle
- Malette aménagement des espaces

**Exercice amont :** Aucun

**Exercice aval :** Aucun

**Programme détaillé :**

- Expérimenter tous les canaux sensoriels, identifier et analyser les impacts sur l'aménagement d'un établissement
- Développer des solutions d'aménagement
- Réaliser un prototype rapide d'aménagement de la pièce visée sous forme de maquette et de moodboard
- Analyser le prototype selon plusieurs axes : qualité et conflits d'usages, parcours et flux, confort et qualité d'ambiance, expérience de différents profils usagers
- Identifier les axes d'optimisation de l'aménagement

**MODULE 05**

**Nom :** DEFINIR LES GRANDES LIGNES DE SON PROJET D'AMENAGEMENT

**Module :**

**Durée :** 7 heures

**Prérequis :** Avoir suivi les modules précédents du parcours de formation

**Objectif :**

- Mettre en place un plan d'actions pour réaménager un espace dans une logique domiciliaire et centrée utilisateur dans son établissement.
- Identifier les freins à la mise en œuvre d'un aménagement domiciliaire et repérer les leviers pour les dépasser.

**Ressource pédagogique :** Guide de mise en œuvre et de déploiement des idées.

**Exercice amont :** Aucun

**Exercice aval :** Aucun

**Programme détaillé :**

Présenter la vision d'un projet d'aménagement d'un espace dans une logique domiciliaire et centrée utilisateur :

- Présenter les besoins et aspirations des usagers sous forme de verbatims et observations.
- Présenter son projet sous forme de plan
- Présenter le choix des finitions et de mobiliers sous forme de moodboard
- Présenter le budget de son projet

Analyser la pertinence de l'aménagement dans une logique domiciliaire et centrée utilisateur.

- S'interroger sur l'impact de l'aménagement d'un lieu de vie. Savoir développer et pousser plus loin une idée pour augmenter son impact.

S'organiser pour mettre un projet d'aménagement.

- Identifier les moyens nécessaires à la mise en œuvre d'un projet d'aménagement et identifier les conditions de réussite pour son déploiement.

Mise en pratique : présenter ses idées et réagir et approfondir sur celles d'autres groupes

# FICHE FORMATION

## « Booster son projet architectural dans une logique domiciliaire »

**Public :**

- Directeurs et cadres d'établissements médico-sociaux, structures sanitaires et sociales (EHPAD, MAS, FAM…)
- Managers et cadres de santé, cadres éducatifs, soignants, ARS
- Professionnels de l'accompagnement éducatif et médico-social
- Professionnels soignants
- Professionnels de l'entretien du cadre de vie
- Professionnels du cadre bâti (maîtrise d'ouvrage, gestionnaire de patrimoine, bailleurs, etc.)

**Prérequis** : aucun prérequis n'est nécessaire

**Dates et durée :**

46,5 heures réparties sur 7 modules :

- Module 01 : 3h
- Module 02 : 1h30
- Module 03 : 7h
- Module 04 : 7h
- Module 05 : 7h
- Module 06 : 7h
- Voyage : 3 jours + 1 jour d'atelier

Distanciel : 25,5h

Présentiel : 21h

**Lieu** : à distance et en présentiel

**Modalités** : intra-entreprise et inter-entreprise

**Délais d'accès** : 15 jours

**Objectifs** :

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Comprendre les enjeux du secteur médico-social et les principes de la logique domiciliaire
- Identifier les impacts des déficiences liées à l'âge sur l'usage des espaces
- Analyser les besoins et aspirations des résidents à travers des outils de design centré usager
- S'inspirer d'exemples innovants en France et à l'international
- Concevoir des scénarios architecturaux innovants (réhabilitation ou construction)
- Imaginer une nouvelle organisation du travail adaptée à l'architecture envisagée
- Formaliser une intention architecturale concrète pour leur établissement

**Moyens pédagogiques et techniques mises en œuvre** :

**Conditions matérielles en distanciel :** le client s'engage à donner l'accès à des ordinateurs individuels, pour les participants (sur site ou au domicile des participants si les conditions le permettent).

**Méthodes pédagogiques**
Une pédagogie interactive basée sur l'échange, les retours d'expérience entre participants, le partage de pratiques, les études de cas, et des mises en situation. Cette formation demandera un vrai temps d'investissement de la part des participants, entres les séances, qui devront mettre en pratique l'ensemble des notions vues à chaque séance sur leur établissement.

**Ressources pédagogiques**
Le kit pédagogique de déploiement de la transformation (livré dans votre structure) :

- Classeur de formation
- Grilles d'entretien avec les usagers
- Quizz Droits et Libertés
- Carnet de déploiement des idées
- Kit de mise en situation Vis ma Vie
- Template de communication pour les actions cadre permettant l'écriture en autonomie

**Livrables**

- Synthèse des ateliers sous forme de base de données thématisée
- Support pour chaque atelier, permettant l'écriture du projet d'établissement
- Procédure repas
- Procédure d'emménagement et guide du futur habitant écrite par le groupe de travail.

**Accès des personnes en situation de handicap**
Les formations sont ouvertes et accessibles aux personnes en situation de handicap. L'établissement s'assure de mettre à disposition des locaux répondant à cette exigence. Les sessions en distancielles sont accessibles aux malentendants.

**Moyens d'encadrement**

**Florence MATHIEU**
Ingénieure spécialiste en innovation par les usages et en design thinking.
Spécialiste dans l'utilisation des outils du design pour la transformation des lieux de vies des personnes âgées
Fondatrice de la SAS AÏNA
*CV disponible sur demande*

**Fany CERESE**
Docteure en Architecture, Associée gérante de l'Atelier AA.
Spécialiste de la transformation domiciliaire et inclusive des établissements médico-sociaux et membre du Comité d'experts du laboratoire des Solutions de Demain de la CNSA.
*CV disponible sur demande*

**Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats**

Suivi de l'exécution :

Distanciel : connexion aux visio-conférences et visionnage des vidéos préenregistrées disponibles en ligne.

Appréciation des résultats :

- En amont de la formation : questionnaire de pré-formation.
- Pendant la formation : évaluation formative continue durant la session en direct.
- En fin de formation : questionnaire d'auto-évaluation des compétences acquises et questionnaire d'évaluation de la satisfaction.

Dans le cadre des formations à distance, le client s'assure que tous les participants puissent se connecter (matériel, accès, connexion). ATHOM propose au client d'organiser la classe virtuelle via sa plateforme. Si le client souhaite utiliser une autre plateforme, il fournit à ATHOM les accès formateurs et le guide d'utilisation. Le formateur est disponible par téléphone, mail en amont ou aval de la formation ou via le pavé discussion pendant le déroulement de la formation pour l'assistance pédagogique et technique.

Dans le cadre PSH (personne en situation de handicap), le client informe le formateur sur les adaptations pédagogiques et matérielles à apporter à la formation, ATHOM prendra alors contact avec le client pour mettre en place les différentes modalités. ATHOM tient à la disposition du client une liste de structures / personnes ressources (réactualisée régulièrement) susceptibles d'aider à aménager les parcours.

Contact : Olivier de Robert, contact@athom-académie.com

**Modalités d'accès / délais d'accès :**
Sur demande auprès de l'organisme ATHOM. Inscription possible jusqu'à 15 jours avant le démarrage (sous réserve de places disponibles).

**Sanction de la formation**
Un certificat de réalisation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation sera remise au(x) participant(s) à l'issue de la formation.

**Tarif :**
41 800 € TTC pour un groupe de 6 personnes – frais de mission inclus (voyage Pays-Bas)
Prise en charge possible via votre OPCO

## Programme détaillé

*Module 1 – Découvrir les enjeux du secteur médico-social*

- Format : Distanciel (3h)
- Objectifs :
  - Comprendre les mutations du secteur (logique domiciliaire, usager acteur, EHPAD de demain)
  - S'initier à l'approche design centré sur l'humain
  - Identifier les leviers d'innovation
- Méthodes : Apports théoriques, cas d'étude, intelligence collective

*Module 2 – Identifier l'impact des déficiences liées à l'âge*

- Format : Distanciel (1h30 + 2h autonomie)
- Objectifs :
  - Se mettre en situation de perte d'autonomie via un kit immersif
  - Analyser les impacts sur l'usage des espaces
  - Traduire les constats en adaptations spatiales, humaines et organisationnelles
- Ressources : Kit "Vis ma vie", vidéos, guide animation
- Évaluation : Analyse collective post-expérience

*Module 3 – Analyser les besoins et aspirations des personnes âgées*

- Format : Distanciel (7h + 3h autonomie)
- Objectifs :
  - Réaliser des entretiens ethnographiques avec résidents et jeunes seniors
  - Identifier des problématiques concrètes à résoudre
  - Concevoir des pistes d'amélioration ou d'innovation spatiale
- Méthodes : Entretiens, cartographie des besoins, reformulation

*Module 4 – Voyage d'étude aux Pays-Bas*

- Format : Présentiel (3 jours)

- Objectifs :
  - Découvrir des structures exemplaires : Village Alzheimer de Hogeweyk, EHPAD verts (Pennemes, Mennistenerf)
  - S'inspirer de modèles innovants en architecture, organisation et qualité de vie
  - Analyser les visites et leur transposabilité
- Ressources : Booklet de visite, interprète sur place, espace d'échange entre pairs

*Module 5 – Imaginer son futur établissement avec des LEGOs*

- Format : Présentiel (7h)
- Objectifs :
  - Expérimenter différentes formes d'habitats (maisons, studios…)
  - Réfléchir à la qualité d'usage, aux flux et aux arbitrages d'espaces
  - Prototyper son établissement idéal avec des LEGOs
- Ressources : Plans, maquettes LEGO, fiches d'aide à la projection

*Module 6 – Imaginer sa future organisation*

- Format : Distanciel (7h)
- Objectifs :
  - Réinterroger les organisations RH selon les nouveaux espaces
  - Imaginer des scénarios organisationnels innovants et à moyens constants
  - Élaborer des fiches de poste, plannings et modèles RH adaptés
- Méthodes : Benchmark (CHU de Brest, Buurtzorg), maquettes organisationnelles

*Module 7 – Formaliser les grandes lignes de son projet architectural*

- Format : Distanciel (7h)
- Objectifs :
  - Identifier les éléments clés d'un programme architectural
  - Produire un document de synthèse présentant la vision du futur établissement
  - Poser les bases d'un schéma directeur spatial
- Livrable : Document d'intention architecturale (5 pages)